

REVUE ILES D IMESLI, VOLUME16, N°11 (2024), PP. 65-77

L'emprunt en chaoui

Borrowed Words in chaoui

Amin Soltani [1], *Brahim Hamek* [2]
[1] Université A. Mira de Bejaia, Algérie, amine.soltani@univ-bejaia.dz
[2] Université A. Mira de Bejaia, Algérie, brahim.hamek@univ-bejaia.dz

Article information

History of the article- Historique de l'article		
Received : 22/07/2023	Accepted : 29/12/2024	Accepted : 31/12/2024

Abstract

Our article has tackled the borrowed and intrusive words in the chaoui language from arabic and french. This topic is a point of discussions and solutions according to some questions about borrowed words. Thus, we are delighted to provide several examples about this topic and humbly try to answer the following question : How is chaoui language able to contain and merge the intrusive words based on its history ? Many answers are found in chaoui lexicon which is the reflection of the language's reality.
Keywords : Borrowed words, tamazight, Dialectology, Lexicon, Chaoui.

Résumé

Le sujet de notre article est l'emprunt dans une variante de la langue amazighe, le chaoui, et ce, à partir de l'arabe et du français, nous avons abordé quelques questions et avons essayé modestement d'y répondre. Quel est l'origine des emprunts en chaoui ? Quelles sont les langues qui ont exercé une influence sur le chaoui ? Quelle est la capacité du chaoui à intégrer ou non les emprunts ? L'emprunt est-il motivé ou non ? Est-ce que ce phénomène d'emprunt est lié aux changements et aux transformations qu'a subi la société chaoui à travers son histoire ? Certaines réponses apparaissent via le lexique qui est un fidèle miroir de langue.
Mots clés : Emprunt, tamazight, dialectologie, lexique, chaoui.

Agzul

Asentel n umagrad-nneɣ yerza areṭṭal deg tentala tacawit, seg taɛṛabt d tefṛansist, ad d-nucc tarbaɛt n yiseqseyyen wa ad nẓer amek tella tririt-nsen, mani s i d-usin ireṭṭalen i yellan deg tcawit ? Matta n tutlayin i yesɛan amyezrer ɣef tcawit ? Matta n tezmert i tla tcawit deg usari n yireṭṭalen ? Areṭṭal d amental neɣ araḥ ? Tumant-aya n urḍal teqqen ɣer ubeddel d umeḍren i yellan deg umezruy n tmetti tacawit ? Tiririt ad terg seg umawal i yellan d tiseyt n tutlayt.

Awalen-isura : Areṭṭal, tamaziɣt, tasentala, amawal, tacawit.

Auteur correspondant : Amin Soltani, amin.sooltani@univ-bejaia.dz
ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449, (cc) BY-SA
Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria

Introduction

L'emprunt est un mot ou une expression qu'une langue cible emprunte à une langue source en l'adaptant généralement à ses règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques. Cependant, le mot emprunté peut ne subir aucune transformation et s'accompagner des règles morphologiques, phonétiques et prosodiques, ou de l'une d'elles, de la langue source. Selon Robert dico en ligne, l'emprunt est un « processus par lequel une langue accueille directement un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé ». Pour Larousse, dictionnaire français en ligne, l'emprunt est un : « processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; le terme ainsi incorporé ». Conséquemment, l'emprunt est le processus par lequel une langue accueille ou incorpore un élément d'une autre langue, mais aussi le résultat de ce processus.

Les méthodes historique et comparative nous aident à répertorier les mots qui ont été empruntés aux différentes langues et généralement quand, cependant pour tamazight, langue orale, on ne peut se baser que sur les données linguistiques et historiques écrites dans d'autres langues et l'analyse des différents éléments linguistiques dialectaux. De ce fait, beaucoup de doutes planent, en synchronie, dans l'analyse du lexique amazigh en général et des emprunts en particulier.

Le Chaoui, comme l'ensemble de la langue amazighe, le long de son histoire, a été et est encore en contact avec d'autres langues, parmi elles : le punique, le latin, l'arabe et le français. Les emprunts puniques décelables en tamazight sont rares, néanmoins on admet que les termes à suffixe « *im* » sont d'origine punique (*ayanim* « roseau », *azatim* « huile », *agusim*, « écorce de noyer », etc.) (Haddadou, 2004, notes 34-36). L'arabisation de l'Afrique du Nord a rendu difficile la mise en évidence les emprunts puniques. L'arabe est une langue sémitique dont une bonne partie de son vocabulaire est commun avec le punique. De plus, la parenté chamito-sémitique explique certaines ressemblances entre le punique et tamazight. Il est difficile de distinguer ce qui est du fond commun au chamito-sémitique de l'emprunt au punique. Chaker (1989 : 3) déclare que : « La survie du punique (langue sémitique, étroitement apparentée à l'arabe), au moins en Tunisie et dans le Nord Constantinois, aurait pu favoriser l'implantation de l'arabe. Dans une partie du Maghreb, l'arabe ne se serait pas surimposé à du berbère mais à du punique. »

Tamazight a été en contact avec le latin à l'époque romaine. Parmi les héritages de ce contact, le calendrier julien dont les noms des mois sont d'origine latine (*yennar* « janvier », *furar* « février », *mars* « mars », *brir* « avril », *mayu* « mai », *yunyu* « juin », *yulyez* « juillet », *ɣuct* « aout », *ctember* « septembre », *ktuber* « octobre », *wember* « novembre », *jember* « décembre ») (Fournet, 2012 : 92-93). Selon Chaker (1980-1981 : 135-152), les emprunts de la langue amazighe au latin sont peu nombreux. De plus, beaucoup de termes qui ont été attribué au latin peuvent appartenir au vieux fond méditerranéen ou être des emprunts dans l'autre sens, de la langue amazighe vers le latin, les lexèmes suivants se rapportent en général à une racine amazighe : *afalu / fuli* « fil », *afalku* « faucon », *iger* « champs ou récolte sur pied », *abaw* « fève », *targa* « rigole », *abrid* « chemin », *tayda*

« le pin », *afan* « plat de cuisson du pain », *afullus* « poulet », *akerruc* « chêne », *tayuga* « paire », *tayawsa* « chose », *amergus* « caille »).

Actuellement, la plus grande influence est exercée par l'arabe et le français. L'arabe est présent sous deux formes, l'arabe dialectal et l'arabe classique, cette dernière est la langue officielle de l'Etat algérien, langue d'enseignement, langue de l'administration et de la religion. L'arabe dialectal est la langue véhiculaire de l'Algérie, elle est extrêmement utilisée et répandue dans la zone chaouie et ceci même en milieu féminin. Le français est une réalité sociolinguistique, héritage de la période coloniale, langue sans statut politique officiel en Algérie, utilisée par l'administration, par les institutions et dans l'enseignement, première langue étrangère apprise à l'école dès la troisième année primaire, puis langue d'enseignement universitaire dans plusieurs branches.

La transmission du matériel linguistique d'une génération à une autre dépend principalement de la connexion qu'il y a entre les locuteurs âgés et les jeunes, surtout dans les sociétés traditionnelles. Or cette continuité est rompue par la modernité à travers l'école, l'économie, les masses-média et les politiques linguistiques des différents pays. Ainsi, le chaoui connaît un phénomène de variation ; tous les locuteurs de la même communauté n'ont pas la même pratique linguistique, à forte raison les jeunes chaouis ont tendance à se référer davantage à l'emprunt à l'arabe.

De cette situation complexe dû aux contacts des langues, aux rôles et aux fonctions de celles-ci, ainsi qu'à leurs statuts politiques et symboliques différents résulte une conséquence majeure qui est l'objet de notre étude, à savoir l'emprunt lexical en chaoui.

Dans notre article, nous aborderons l'emprunt du chaoui surtout à l'arabe et au français, emprunts pouvant ou non être amazighisés. De plus, nous verrons l'évolution sémantique de certains lexèmes et emprunts, ainsi que l'alternance codique conséquence du poids et de la pression qu'exercent les langues française et arabe sur tamazight via les médias et l'école. Nous examinerons principalement un préfixe emprunté extrêmement productif et l'enrichissement du chaoui par deux nouveaux phonèmes.

1. Emprunts à l'arabe et au français

L'emprunt intéresse généralement des unités lexicales, mais il peut concerner aussi des éléments grammaticaux comme les préfixes, les suffixes, les marques du pluriel. Le Chaoui a emprunté les préfixes *bu* et *mu* à l'arabe, pour Naït-Zerrad (1995 : 48) ce sont des préfixes qui composent avec un nom pour donner un adjectif (au singulier : *bu* + *ifassen* « mains » = *bufassen*, *mu* + *aɛeddis* « ventre » = *muɛeddis*). Il y a une concurrence d'usage entre les préfixes *bu/ mu,* emprunts à l'arabe et les préfixes amazighs *u/ welt/ ayt/ sut*. Ces préfixes se retrouvent dans la composition des noms de parenté, *uma, weltma* que l'on analyse ainsi : *u* + *ma* « fils + ma mère = mon frère », *welt* + *ma* « fille + ma mère = ma sœur ».

Ces préfixes sont également utilisés pour indiquer la filiation ou l'appartenance ethnique, tribale ou géographique. *Buḥa u-Sɛid* « Mohammed fils de Saïd », *ult-Ddawed* « femme issue de la tribu des Aït Daoud », *welt wedrar* « fille de la montagne = montagnarde ». Il est à remarquer que ce procédé est utilisé pour la formation des patronymes traditionnels locaux en chaoui. Durant la période coloniale et lors de la mise en place de l'état civil,

l'administration française a volontairement traduit et consigné officiellement leur traduction en arabe, entérinant l'arabisation définitive des noms de famille chez les Chaouis, raison pour laquelle il y a souvent une différence, entre les patronymes lorsqu'on s'exprime en chaoui et lorsqu'on se présente officiellement en arabe ou en français.

Tableau N°1 Quelques patronymes officiels et chaouis

Patronymes officiels	Patronymes en chaoui	
	Genre masculin	Genre féminin
Boufedda	*Ufeḍḍa*	*Ultfeḍḍa*
Boudibi	*Ubuhuccent*	*Ultbuhuccent*
Benaakcha	*Uɛeekca*	*Ulteekca*
Bourrouh	*Ubuṛṛuḥ*	*Ultbuṛṛuḥ*

L'emprunt concerne aussi le système phonologique du chaoui qui a emprunté certains phonèmes, comme les pharyngales /ɛ/ et /ḥ/, et plus récemment /p/ et /v/, on les retrouve dans les emprunts au français : *parabul* « antenne parabolique », *tili**v**izyun* « télévision », etc. Mais, chez les locuteurs les plus âgés ou les non scolarisés, la prononciation de ces phonèmes exogènes se fait comme suit : /b/ pour /p/ et /f/ pour /v/. Par exemple : *la**b**aray* « l'appareil », *l**f**aliza* « la valise ».

Cependant, dans le cas de /ɛ/ et /ḥ/, et pour Kehlouche (2017 : 23), le kabyle possède : « un vocabulaire expressif obtenu par l'adjonction aux racines lexicales ordinaires des consonnes *q, x, h, ɛ et ḥ* associés à une valeur affective symbolique généralement (mais pas toujours) péjorative. » et les emprunts très nombreux d'origine arabe n'ont fait que créent des paires minimales en revivifiant des anciens phonèmes amazighs, tels /ɛ/ et /ḥ/, existant en état de vestiges dans le lexique péjoratif amazigh appartenant au fond commun chamito-sémitique, ce qui est le cas aussi du chaoui.

La même conclusion peut s'appliquer pour les phonèmes /v/ et /p/, qu'on retrouve dans des mots d'origine amazighe et dans les dialectes qui ont connu la spirantisation à l'instar du chaoui et du kabyle.

Ainsi, les emprunts à l'arabe et au français n'ont fait que renforcer ces phonèmes qui existaient déjà auparavant à travers le lexique commun au chamito-sémitique ou à des emprunts antérieurs faits aux langues chamito-sémitiques. On peut opposer à cette affirmation que ces phonèmes n'existent pas dans des dialectes occlusifs, à l'exemple de tamaheght, cependant ce phénomène peut résulter d'une évolution intrinsèque à un dialecte.

1.1. L'emprunt intégré ou amazighisé

Nous allons commencer notre voyage dans le monde de l'emprunt par l'exemple *tkaskit* emprunté au français. Le lexème *tkaskit* issue du français « casquette » est totalement amazighisé, avec les marques du genre féminin (*t—t*) et l'élision de la voyelle initiale « *a* », phénomène très répandu dans le chaoui. Idem pour l'emprunt *abidun* « bidon » / *ubidun* (état d'annexion), *ibidunen* « bidons », *tabidunt* « petit bidon » / *tbidunt* (état d'annexion), *tibidunin* « petits bidons » / *tbidunin* (état d'annexion) soumis aux mêmes règles morphologiques du nom amazigh.

On dénombre aussi plusieurs emprunts à l'arabe amazighisés, tels : *timeḍrest* « école », *imuɛellem* « enseignant », *talbabet* « fenêtre », *afenjal*

« verre », timxeddet « coussin ». Ces noms sont soumis aux différentes modalités nominales amazighes (genre, nombre et état).

A titre d'exemple, on a : *afenjal* (masculin singulier à l'état libre), *ifenjalen* (masculin pluriel à l'état libre), *ufenjal* (masculin singulier à l'état d'annexion), *ifenjalen* (masculin pluriel à l'état d'annexion selon sa position dans une phrase). De même qu'on peut obtenir un diminutif en lui ajoutant les modalités du genre féminin : *tafenjant* « petite tasse ».

Ils subissent aussi les mêmes variations syntaxiques que les noms d'origine amazighe. Ex. *Yetturez̲ ufenjal* « Le verre s'est cassé ». *Ufenjal* complément référentiel situé après le verbe s'est mis à l'état d'annexion et s'accorde en genre et en nombre avec l'indice de personne. *Yerẓa afenjal* « Il a cassé un verre ». *Afenjal* complément d'objet direct s'est mis à l'état libre.

1.2. L'emprunt non intégré ou non amazighisé

Dans le cas de l'emprunt non amazighisé, les différents mots conservent la morphologie nominale de la langue emprunteuse, principalement de l'arabe, mais aussi du français, cela déforme et apporte des changements radicaux et profond à la structure morphologique et syntaxique du chaoui. A l'exemple de : *bab* « porte », biban « portes » ; *qibelt* « accoucheuse », *qiblat* « accoucheuses » ; *nayb* « adjoint », *nwab* « adjoints » ; *jedd* « aïeul », *jdud* « aïeux » ; *ḥarf* « lettre », *ḥuruf* « alphabet » ; *cedda* « angoisse », *ceddat* « angoisses » ; *bekri* « anciennement ».

Ces mots empruntés à l'arabe ont tous une morphologie arabe en genre et en nombre et n'ont pas de forme spécifique à l'état d'annexion et aucun mot ne commence par une voyelle comme dans le cas de la morphologie nominale de tamazight. La morphologie de la langue arabe s'applique même pour les emprunts au français, à l'exemple de *karta* « carte », *kartat* « cartes » à morphologie arabe par rajout d'un « *a* » au singulier et « *at* » au pluriel.

1.3. Nécessité de l'emprunt

Selon Mohand Mehrazi (2011 : 80) : « L'emprunt est un phénomène sociolinguistique le plus important résultant du contact des langues. C'est un procédé de formation de mots et d'enrichissement des langues. » En effet, une langue ne peut se suffire à elle-même, beaucoup d'innovations viennent d'ailleurs et déjà nommés et de ce fait, pour répondre aux besoins de communication, elle doit emprunter. De la sorte, la langue s'enrichit à travers l'emprunt. Cependant, un emprunt doit subir des transformations pour s'insérer dans le moule de la langue emprunteuse et ne doit pas se faire au détriment d'un mot ou des caractéristiques de la langue. Il arrive qu'une langue subit une invasion d'emprunts et n'arrive plus à faire face. De ce fait, cela entrainera inévitablement l'anéantissement de son système linguistique et par la suite son extinction et son remplacement par une autre langue.

1.3.1. L'emprunt non nécessaire

Tamazight est en contact de l'arabe sous diverses formes, dialectal, standard et coranique (présence des écoles religieuses zaouïa où l'enseignement est basé sur la mémorisation et l'apprentissage du Coran et des règles de l'arabe coranique), et ce depuis 14 siècles et a emprunté une grande partie de son vocabulaire, pour le chaoui d'après Chaker (1990 : 1166) l'emprunt à l'arabe est estimé à 35 %, pour Boudjellal (2015 : 157) dans certains parlers ce taux descend jusqu'à 7 %. Ainsi, le chaoui n'a pas emprunté uniquement ceux dont il a besoin, mais il a subi une invasion de l'arabe à tel point que les mots du chaoui s'ils ne sont pas en concurrence avec les mots arabes sont complètement évincés.

Ce phénomène a entrainé deux situations, la première est la variation intrarégionale, par exemple à Bouzina ou à Babar nous avons l'item *tanezzayt* pour « la matinée » alors qu'à Inoughisen ou à Ichemoul seul l'emprunt à l'arabe *tasebḥit* est en usage, la même remarque pour *atrar* dont le sens est « nouveau/ neuf », utilisé dans les parlers de Némencha, absent dans le reste de la communauté amazighophone du chaoui, remplacé par l'emprunt arabe *ajdid*. Un autre exemple *ṭṭef* qui signifie « prendre » est en concurrence avec l'emprunt à l'arabe *ḥkem* pour une décision juridique, exemple : *Ṭṭfen fell-as s xemsṭac n sna. / Ḥekkmen fell-as s xemsṭac n sna.* « Il est condamné à 15 ans de prisons. » Dans cette situation, la compréhension de l'emprunt ne pose pas de problème pour les locuteurs du chaoui, car l'arabe est ancré dans leur quotidien au contraire des mots amazighs.

L'utilisation des nombres ordinaux, à l'instar des autres dialectes amazighs de la bande méditerranéenne, en chaoui la numération au-dessus du chiffre deux, est empruntée à la langue arabe et récemment même au français, ce sont des emprunts nécessaires puisque les nombres amazighs sont complètement évincés du chaoui. Au contraire des chiffres amazighs un et deux dont on a pour le chiffre un « 1 », trois formes, selon les parlers : *(y)ict, yiğ, wiṭ* (masculin) *tict, tiṭ* (féminin), et pour le chiffre deux : *sen* (masculin) *sent (*féminin). Cependant, on constate parfois l'utilisation des emprunts non nécessaire des chiffres *waḥed* « un » et *tnin* « deux » de l'arabe, ou « un » et « deux » du français chez certains locuteurs.

De même pour les noms des saisons, les dénominations amazighes existent, mais elles sont en perpétuel concurrence avec leurs équivalents empruntés à l'arabe, *tifeswin*, *tafsut*/ *ṛṛbiɛ* pour « le printemps », *tajrest*/ *lmecta* pour « l'hiver », *anebdu*/ *ṣṣif* pour « l'été » et *tamenzut*/ *lexrif* pour « l'automne ».

Il est à noter que ces mots peuvent être exclusifs ou des synonymes et entendre d'une même personne, par exemple : *Yuca-as tɣawsa ou bien yuca-as lḥajt* « Il lui a donné quelque chose. »

Tableau N°2. Quelques emprunts non nécessaires

Mot d'origine amazighe	Mot emprunté	Mot en français
Taɣawsa	*Lḥajt*	Chose
Aḍen	*Mreḍ*	Être Malade
Rni	*Zeyyed*	Ajouter
Tizyertet	*Ṭṭul*	Longueur
Yudan	*Leɛbad*	Gens
Ammas	*Nṣaf*	Moyen

Agilal	*Aneqṣaru*	Court
Azwar	*Lɛaṛ*	Scandale
Afusi	*Ladeṛwaṭ*	Droite
Aẓelmaḍ	*Laguc*	Gauche
Anebdu	*Ṣṣif*	Été
Tafsut	*Ṛbiɛ*	Printemps
Tayennayt	*Lexyaṭ*	Couture
Alessas	*Aneṛṭabu*	Lisse

1.3.2. L'emprunt nécessaire

Les emprunts nécessaires concernent surtout les réalités modernes car la société amazighe n'a pas intégré l'ère industrielle, technologique et scientifique. Le lexique de tamazight doit s'enrichir pour qu'elle puisse décrire les réalités modernes, ainsi l'emprunt est l'une des solutions puisqu'elle n'a jamais bénéficié des institutions normatives ou de centre de création lexicale à l'exception récemment de l'IRCAM au Maroc et des tentatives individuelles, à l'instar des langues vivantes, telles l'anglais, l'espagnol, l'arabe et le français, etc.

La société chaouie non productrice de technologie, ni d'innovations scientifiques, et étant consommatrice a emprunté énormément du lexique au français, et ce, depuis la période coloniale.

Pour les métiers anciens intrinsèques à la communauté locale, le lexique est en tamazight, comme on le constate pour le vocabulaire du métier à tisser (*aflay n yiẓedwan* « Le montage des métiers à tisser », *ifeğğajen* « Les ensouples », *iɣunam* « Les roseaux », *tamenḍut* « Montant du cadre », *inelli* « Le roseau pour maintenir l'entrecroisement des fils de la chaine », *taḍuft* « La laine ».)

Dans le domaine de la mécanique par exemple, l'emprunt au français y est massif (*lmutur* « le moteur », *lkapu* « le capot », *lefran* « le frein » ... Même constat pour les objets qui relèvent de la technologie moderne (*tilifun* « téléphone », *tilifizyun* « télévision » …)

Parfois, une dénomination amazighe, quand l'extension du champ sémantique le permet, s'affirme (*taferfart* « le ventilateur », *taẓrut* « la pile », *tabellart* « l'ampoule »).

2. Les causes de l'emprunt et leurs conséquences

Tamazight a bénéficié du statut de langue nationale depuis 2002 et officielle depuis 2016, cependant le chaoui malgré son introduction à l'école comme langue enseignée facultative depuis 1995 et sa présence dans les médias (Radio Batna, Radio Khenchela, Radio Oum el Bouaghi, Chaine 2, TV4 et autres) reste une langue dominée par l'arabe largement diffusée et valorisée. La langue arabe, langue de l'enseignement et des médias, influence les locuteurs chaouiophones. Cette influence est perceptible partout. Les locuteurs utilisent spontanément les mots amazighs dans des contextes naturels, mais dès que l'on est dans un discours plus élaboré comme la politique ou l'actualité, l'arabe prend le dessus. Par exemple : *agmir* « frontière, limites des champs agricoles » : *Agmir-inu jar-ay d uɛcir-inu* « La limite (la frontière) entre moi et mon voisin. » Mais, *Lḥuddudd jar n Xencla d Tbatent* « Les frontières entre Khenchela et Batna. » *Lɛeskra hen ɣer lḥudud* « Les

armées sont aux frontières. » *Afrag n tyeṭṭen* « La cour des chèvres », *Afrag n teddart* « La cour de la maison », cependant pour les établissements publics, les locuteurs utilisent l'emprunt arabe *ssaḥa*, par exemple : *ssaḥa n tmeḍrest* « La cour de l'école ».

Il semblerait que les locuteurs analphabètes parfois monolingues utilisent moins d'emprunts en comparaison aux locuteurs plurilingues ou scolarisés, les mots *tariwi* « largeur » *tizyertet* « longueur » sont plus utilisés par les premiers, alors que les emprunts à l'arabe *leerḍ* et *ṭul* sont plus fréquents chez les seconds.

Avec le contact permanent entre les deux langues, situation d'inter-culturalité et de bilinguisme permanent, l'introduction de mots et d'expressions arabes entières dans un discours en chaoui est chose courante, comme *leam ljay* « l'année prochaine », avec le poids économique de l'arabe, langue du marché et des échanges commerciaux les mots du chaoui sont remplacés par ceux de l'arabe *myatneɛja* « cent brebis », *xemsin begra* « cinquante vaches », *tlatin ras* « trente têtes », etc.

Le grand facteur de changement des pratiques langagières, c'est le changement social. Le changement social et l'hégémonie des autres langues dans la société et dans les médias, ouvre la porte à l'emprunt de luxe dans les langues dominées qui s'appauvrissent au lieu de s'enrichir. Abdelaziz Berkai, (2014 : 84) indique que le « changement important des pratiques langagières est dû à la scolarisation massive des populations et l'éruption dans les foyers familiaux des médias électroniques véhiculant d'autres langues et cultures et réduisant considérablement la communication et l'expression dans la langue maternelle ».

Le chaoui comme toutes les langues connait l'évolution du sens des mots, par exemple le mot *abrid* dont le sens premier est « chemin, route », possède d'autres sens comme : « réalité, bonne conduite, air musical ». Il y a des mots dont l'usage est lié à des périodes précises, et le sens peut être élargi ou restreint à un domaine et à un moment donné ou une à région particulière. Les mots peuvent changer, perdre ou acquérir un nouveau sens, comme ils peuvent disparaitre totalement.

Par l'introduction d'un emprunt, son équivalent peut :

- se spécialiser et se confiner dans un usage bien défini. C'est le cas du lexème du chaoui *tnuẓret* « fenêtre » dont le sens est aujourd'hui limité à la petite fenêtre des maison anciennes en pierres, pour toute nouvelle habitation ce sont les deux emprunts à l'arabe amazighisés *taṭṭaqet* / *talbabt* qui sont utilisés ;
- se contextualiser et perdre son sens. On retrouve dans des expressions figées des mots aux sens perdus, inutilisables hors de leurs contextes, c'est le cas du mot *ajɣam* dans l'expression « *aḥram ajɣam* ».

Pour Yves-Cadiot (2006 : 248) « Les caractéristiques du genre proverbial rejoignent celle que l'on retrouverait dans une notion suffisamment compréhensive de sens commun ». Ainsi l'expression *Sen sen azumbi, la tict, la tamezzakkut* est utilisée par les enfants « Tape tape une pomme de pin, mais pas de grains, pas de chance puisqu'ils sont malheureusement bloqués ». Le mot *tamezzakut* a perdu son sens, mais a un sens commun dans la citation qui est celui de « chance ».

La langue est le reflet de la société, de son évolution, de ses techniques, de son mode de vie et de pensée et de ses valeurs culturelles. Dans le domaine, en particulier, des activités traditionnelles et des anciens métiers, le lexique amazigh est riche et précis, mais à la vue des

transformations sociétales et de l'effondrement du mode de vie traditionnel rural amazigh, nous sommes face à une déperdition très importante.

Berkai (2007 : 28) : « Le changement de l'organisation sociale, politique et culturelle des modes de production et de consommation économiques, engendre de nouvelles notions qui se trouvent parfois dans les dénominations déjà existantes, par polymérisation ou par monosémisation, extension ou restriction du sens. » Ainsi, dans le parler des Aït Mlul, le mot *iselsa* par glissement de sens a fini par designer globalement la vaisselle et l'ensemble des objets utilisé lors de la tonte *tlasa*. A la fin de la tonte, toute la vaisselle et tous les objets utilisés sont rassemblés dans *tarbut* « une grande jatte » et sont nommés à l'occasion *iselsa*, mot dont le sens s'est perdu et est traduit par « vaisselle », alors que ce dernier mot, n'est que le pluriel de *asles* « tondeuse », terme inusité dans ce parler, aujourd'hui remplacé par l'emprunt : *lejlem /lejlum.*

Le lexème *meffer* désigne exclusivement l'estomac d'un animal, alors que les deux emprunts *lmiɛda*, origine arabe et *lisṭuma* du français « estomac », sont utilisés pour l'être humain. Voici quelques contextes d'utilisation : *Ruḥeɣ ɣer uḍbib ɣef lmiɛda-inu* « Je suis allé chez le médecin à cause de mon estomac. » *Tenɣa-t lisṭuma-nes* « Il a mal à son estomac. » *Tessired meffer tanezzayt n lɛid* « Elle a nettoyé l'estomac la matinée de l'Aïd. » Dans les deux premières phrases le mot *lmiɛda* renvoie à « l'estomac d'un humain », alors que dans la dernière phrase *meffer* fait référence à « l'estomac d'un animal ».

Souvent, il existe une dichotomie entre le terme amazigh qui est maintenu pour désigner un produit du terroir, authentique, fabriqué à la maison et son équivalent acheté dehors nommé par un emprunt : ainsi *tamemt* s'oppose à *leɛsel* « miel », *aɣṛum/ lxebz* « le pain », *tlus /zebda* « le beurre », *timekraḍ/ lemqes* « les ciseaux ».

On remarque que les mots amazighs liés à l'agriculture et aux plantes sauvages résistent mieux à cette érosion lexicale, ainsi *aḍeffu* « la pomme » est utilisé aujourd'hui dans les communes d'Ichemoul, Inoughissen, Bouhmama et d'Arris pour désigner la pomme locale issue du pommier indigène. L'emprunt arabe *teffaḥ* est dominant et exclusif s'il s'agit de désigner de nouvelles variétés de pommes, qualifié de *teffaḥ azeggaɣ*, si elles sont rouges, ou *teffaḥ aziza* si elles sont vertes. Pour les variétés les plus récentes, ce sont des dénominations en français ou en anglais, non intégrées phonétiquement et morphologiquement, qui sont employées : Golden, Royale, Gala, Gala-star, la Redchef, etc. Pour les régions chaouiophones n'ayant pas connu le récent développement et la modernisation de la culture du pommier, le mot amazigh *aḍeffu* est le seul en usage.

Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre, ainsi le mot chaoui *ij* « le pistachier » est limité à l'arbre sauvage et l'emprunt au français pistache est utilisé pour les fruits secs, mais l'usage le plus répandu pour les graines de semence est l'emprunt à l'arabe *zerriɛt*. Le mot du chaoui *tiẓnin* « les graines » est utilisé pour les graines issues des arbres sauvages comme *tayda* « pin » *zimba* « genévrier » en spécifiant le genre, *tiẓnin n tayda* « les graines de pin », *tiẓnin n uzimba* « les graines de genévrier ».

Le mot *imassen* désigne « l'araire », en particulier à manche-sep traditionnel, que l'on retrouve dans les Aurès et en Kabylie (Camps, 1960 : 81-86). Aujourd'hui ce terme tombe en désuétude, remplacé par le mot amazighisé d'origine arabe *ameḥrat* pour « la charrue moderne ». La même remarque pour le couple *tinifin, tifinin/ ljelbana* « petit pois », le premier est utilisé pour la plante sauvage et le deuxième pour la plante cultivée.

3. L'emprunt chez les jeunes

Les jeunes ont tendance à utiliser l'emprunt qui est favorisé surtout par leurs intégrations dans des crèches dès leurs petites enfances, leurs scolarisations en langue arabe ainsi que le poids et l'influence de la langue arabe à travers la religion, les médias et la société. Ainsi, pour la dénomination des couleurs, on constate que les générations nées après les années 1990 utilisent une dénomination empruntée à l'arabe, sans avoir omis de l'amazighiser, par l'ajout de la voyelle initiale « *a* » pour le masculin et l'emploi de la marque (*t—t*) du genre féminin, ainsi que le respect des règles morphologiques de transformation de l'état d'annexion et du nombre ce qui montre que ces jeunes ont baignés dans la structure linguistique du chaoui.
A l'état libre *: aṣefṛi* « jaune », le féminin *taṣefṛit.*
A l'état d'annexion : *uṣefri / tṣefṛit.*
Singulier/ pluriel : *aṣefṛi/ iṣefṛeyyen, /taṣefṛit/ tiṣefṛeyyin.*

Ce changement de dénomination est involontaire et même imposé puisque ces mêmes locuteurs connaissent et emploient spontanément les verbes d'état d'origine amazighe : *yezzeyz, yezwiɣ* et *yewṛiɣ* dont dérivent les adjectifs *azeyza*, *azeggaɣ* et *awṛaɣ.*

Tableau N°3. Noms des couleurs en chaoui et les dénominations empruntées

Dénominations originelles	Dénominations récentes	Mot en français
Azeggaɣ	*Aḥemri*	Rouge
Awṛaɣ	*Aṣefri*	Jaune
Azeyza	*Axeḍri/ Aẓerqi*	Vert
Aẓenẓari	*Aẓerqi*	Bleu
Amellal	*Amellal*	Blanc
Aberkan	*Aberkan*	Noir

Il est à noter que : *aberkan* « le noir » et *amellal* « le blanc » ne sont pas empruntés, probablement que ces deux couleurs sont très employées dans le quotidien des Chaouis.

Pour former les nombres ordinaux, excepté *amezwaru/ tamezwarut* « le premier/ la première », le chaoui utilise le préfixe *wis* (masculin*) / tis* (féminin) suivi du nom du chiffre, par exemple : *wis-sen* « le deuxième » *wis-xemsa* « le cinquième » *wis-setta* « le sixième ». La nouvelle génération utilise directement les formes ordinales de l'arabe, par exemples : *lxames* « le cinquième » *saddes* « le sixième », etc.

De même, contrairement aux personnes âgées dont l'emprunt est soumis à l'adaptation phonétique, les jeunes ont tendance, sous l'influence de l'école, à utiliser les emprunts sans aucune adaptation. Pour illustrer notre propos, nous prendrons comme exemple *bankat/ lébankat* lexème qui désigne « les cultures en terrasse », terme non intégré au système phonétique du chaoui, et il a même conservé la voyelle nasale an [ã] du français, inexistante dans le S. Ph. B (système phonétique berbère proposé par André Basset en 1946-1952) et l'agglutination de l'article défini pluriel du français « les » lorsque le mot est au pluriel, son usage concurrence le mot local amazigh *tiyewwas* chez la jeune génération. Ainsi, cet exemple nous permet de mettre en évidence le changement lexical intergénérationnel, conséquence directe des changements socio-économiques affectant la société. D'après

Aino (2015 : 29) « Si la langue se développe au cours des siècles, c'est qu'elle se développe d'une génération à l'autre. »

On constate le même phénomène, au niveau de l'attribution des prénoms, celui de délaisser tout ce qui est chaoui en faveur de l'arabe, une tendance à l'arabisation. D'après Hadjarab (2022 : 136-137), le chaoui est stigmatisé, minoré et minoritaire, une langue sans prestige qui se bat pour sa survie dans les régions rurales sous le poids de l'idéologie arabo-islamique alors que dans les lieux urbains, elle est presque complètement bannie. Les pronoms chaouis, comme d'ailleurs la langue chaouie, sont aujourd'hui en voie de disparition dans la région de l'Aurès parce qu'ils ne répondent tout simplement pas à la tendance du moment, celle de la fidélité à la religion musulmane et par conséquence à l'arabe de la plus grande partie de la population chaouie, malgré quelques réveils identitaires.

L'hégémonie de l'arabe à travers la religion est considérée comme glorifiant et valorisant, de ce fait, tout ce qui est arabe n'est pas perçu par les populations amazighophones comme une domination, mais comme une partie intégrante de soi. D'après Blanchet (2016 : 51) : « Ils ne sont plus conscients de la contrainte : ils subissent, intègrent et reproduisent ce qu'ils croient être « dans l'ordre des choses » voire « une bonne chose », et en pensant le faire librement et dans une situation démocratique. »

Conclusion

Le chaoui comme l'ensemble des dialectes amazighs a été en contact avec diverses langues depuis la plus haute antiquité. Le contact le plus important et le plus long, depuis plus de 14 siècles, et aux conséquences les plus importantes, fût avec l'arabe. Mais aussi, depuis bientôt deux siècles, avec la langue française dont la pression lexicale s'exerce au quotidien.

Dans notre étude, nous avons surtout analysé le niveau lexical car c'est le plus perceptible, tout en intégrant sporadiquement le phénomène phonologique pour en conclure que le phénomène de l'emprunt ne touche pas seulement le lexique, mais tous les niveaux linguistiques du chaoui.

Nous avons vu que le chaoui emprunte depuis longtemps et avait cette capacité à amazighiser et à phagocyter le mot étranger, or depuis quelques décennies cette faculté semble être mise en difficulté. Le lexique du chaoui connaît une variabilité d'un parler à un autre, d'une génération à une autre, à l'exemple de *tasebḥit*/ *tanezzayt* « la matinée », *awṛay*/ *aṣefṛi* « la couleur jaune », etc.

L'immobilisme économique et l'incapacité d'innovation de nos sociétés nord-africaines conduit à l'emprunt massif de tout un vocabulaire lié à la nouveauté et à la modernité.

Le trilinguisme (tamaziqht, arabe, français), le changement social, la politique linguistique du pays impactent le lexique et créent une situation de partage entre les mots chaouis d'origine amazighe et les emprunts à l'arabe et au français, *tnuẓret*/ *taṭṭaqet* pour « la fenêtre », *lmiɛeda*/ *meffer* pour « estomac », etc. et entrainent par la suite le remplacement et la disparition des mots d'origine amazighe.

Parmi les causes de l'emprunt, on peut citer l'influence de l'école et des médias, le statut politique de tamazight face aux langues dominantes porteuses d'innovations avec leurs lots de lexiques scientifique et technique (*tilifun* « téléphone », *lmutur* « moteur »).

Bibliographie

AINO, Niclas-Salminen, 2015, *La lexicologie,* Paris, Armand Colin.

AMEUR, Meftaha, 2007, *Emprunt et créativité lexicale en berbère traitement en situation d'aménagement linguistique,* Thèse pour l'obtention du Doctorat d'Etat, Sous la direction du Professeur Miloud TAÏFI, université Sidi Mohamed Ben Abdellah, faculté des sciences humaines Dhara El Mehraz (FES).

BERKAI, Abdelaziz, 2007*, Lexique de la linguistique français-anglais-berbère (précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques)*, Paris, L'Harmattan.

BERKAI, Abdelaziz, 2014, « L'archaïsme en tamazight (Kabyle) : analyse et identification », in *Timsal n tmazight*, nº 04, pp. 78-91.

BLANCHET, Philippe, 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie,* Paris, Editions Textuel.

BOUDJELLAL, Malek, 2015, *Contribution à la géographie linguistique du berbère chaouia*, Thèse dirigée par : Kamal Naït-Zerrad, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas Centre de Recherche Berbère.

CHAKER, Salem, 1980-1981, « La situation linguistique dans le Maghreb antique : le berbère face aux idiomes extérieurs », in *Libyca*, Tome XXVIII-XXIX, C.R.A.P.E-Alger, pp. 135-152. https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/3979(Consulté le 27/03/2023)

CHAKER, Salem, 1989, « ARABISATION », in *Encyclopédie berbère VI.* https://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/arabisation.pdf (Consulté le 28/03/2023)

CHAKER, Salem, 1990, « Aurès (linguistique) », in *Encyclopédie berbère*, volume VIII, pp. 1162-1169. https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/258?lang=en (Consulté le 28/03/2023)

FOURNET, Arnaud, 2012, « Romains et Phéniciens en Afrique nord-saharienne, approche des abstrats lexicaux en berbère », in *La Garenne Colombes*, France, Ianua. Revista Philologica Romanica Vol. 12 (2012), pp. 85–96. https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4243889 (Consulté le 29/04/2023)

GABERIEL, Camps, 1960, « Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire », in *Libyca*, Tome VIII, Bulletin du Service des Antiquités Archéologie – Epigraphie.

HADDADOU, Mohand Akli, 2004, « Les couches diachroniques du vocabulaire berbère », in *Open Edition Books*, Trames de langues, Jocelyne Dakhlia (dir.), Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, p. 353-367, https://books.openedition.org/irmc/1481?lang=fr (Consulté le 31/03/2023)

HADDADOU, Mohand Akli, 2006/2007, *Dictionnaire des racines berbères communes*, Tizi-Ouzou, Edition les Oliviers.

HADJARAB, Soraya, 2022, « Le prénom chaoui entre effet de mode et stigmatisation », in *Iles d Imesli*, Vol. 14, N°01, PP. 123-139. ISSN : 2170-113X, E-ISSN : 2602-6449. https://www.asjp.cerist.dz/en/article/212440 (Consulté le 31/03/2023)

HUYGHE, Le Père Gabriel, 1906, *Dictionnaire français-chaouia/ Qamus rumi-caui*, Alger, Autographie Ad. Jourdan.

KAHLOUCHE, Rabah, 2017, « L'incidence de l'arabe et du français sur le système phonologique du berbère (kabyle) », in *Iles d Imesli*. Vol. 9, No 01, https://revue.ummto.dz/index.php/idi/article/view/203/130(Consulté le 28/03/2023)

LAROUSSE, dictionnaire de français en ligne, https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/emprunt/29014 (Consulté le 31/03/2024)

LE ROBERT DICO EN LIGNE, https://dictionnaire.lerobert.com/definition/emprunt (Consulté le 31/03/2024)

MAHRAZI, Mohand, 2011, *Les concepts de base en sciences du langage*, Alger, Edition Office des Publications Universitaires.

MERCIER, Gustave, 1896, *Le chaouia de l'Aurès (Dialecte de l'Ahmar-Khaddou)*, Paris, Edition Ernest Leroux.

NAIT-ZERRAD, Kamal, 1995, *Grammaire du berbère contemporain I-morphologie*, Alger, ENAG/EDITIONS.

TAIFI, Miloud, 1991, « *Détermination des lieux linguistique d'intercompréhension* », in *Unité et diversité de tamazight*, Tome 2, Actes du Colloque international Ghardaïa 19 et 20 avril 1991, Tizi-Ouzou, Agraw Adelsan Amazigh.

YVES-MARIE VISETTI PIERRE CADIOT, 2006, *Motifs et proverbes (essai de sémantique proverbiale*, Paris, Presses Universitaires de France.